



Monseigneur André GUEYE
ÉVÊQUE DE THIÈS

Place du Trésor
B.P. 3004

THIÈS – (Sénégal)
Tél. : 33 951 13 41 / Fax : 33 951 37 83
e-mail : evethies@orange.sn

COMMUNIQUÉ 1/2021

**Chers confrères prêtres,
Chers Religieuses et Religieux,
Chers fidèles laïcs,**

Vous êtes sans doute déjà au courant : le 06 janvier dernier, le Ministre de l'Intérieur a publié **deux Arrêtés** faisant suite à la décision du Chef de l'État de décréter l'état d'urgence assorti d'un couvre-feu, de 21 heures à 05 heures du matin, sur l'ensemble des deux Régions de DAKAR et de THIÈS.

En voici le contenu dont les prescriptions s'étendent sur 03 mois, à compter du 06 janvier 2021 :

- *Le port obligatoire du masque dans les lieux publics et privés : voie publique, Services de l'Administration publique, Services du secteur privé, lieux de commerce, les moyens de transport publics et privés transportant au moins deux (02) personnes.*
- *L'interdiction des cortèges, défilés, rassemblements et manifestations sur la voie publique ; toute réunion publique et privée « y compris les baptêmes, les mariages, les réceptions et les manifestations religieuses » ; tous rassemblements dans les lieux recevant du public.*

Des décisions qui, selon les Autorités compétentes, sont justifiées par *la recrudescence de la pandémie du COVID-19 et la volonté d'endiguer au plus vite ce « fléau » aux nombreuses conséquences désastreuses pour notre pays et ses populations.*

Face à **la gravité de la situation et devant la responsabilité personnelle et collective** qui sied à cet effet, je viens, à la veille des **célébrations dans notre Diocèse des Sacrements de la Première Communion et de la Confirmation, prévues ce week-end du 09 et 10 janvier 2021**, vous communiquer quelques **mesures à observer et à faire observer scrupuleusement** pour le bien de tous :

- Le port obligatoire du masque pour toute personne participant à ces célébrations,
- Le respect des mesures barrières, dans et en dehors des églises et lieux de célébration,
- La désinfection des lieux de célébration,
- Le lavage systématique des mains (au savon ou avec le gel hydro alcoolique) pour accéder aux lieux de célébration,
- Utilisation fréquente du gel par les célébrants et les acteurs liturgiques pendant les célébrations.

Par ailleurs, sachant toute l'importance que les familles accordent aux rencontres fraternelles suscitées par ces événements de notre foi, je vous exhorte instamment à **limiter par conséquent les festivités au cercle familial restreint**, afin d'éviter au maximum les contacts. **Je demande à tous d'éviter ce qui peut sembler enfreindre la décision des Autorités, comme la musique sonore, le tam-tam et les danses, les bâches en dehors des maisons, et encore plus la consommation exagérée d'alcool. Pensons d'abord à la joie spirituelle des enfants et des jeunes qui seront à l'honneur.**

Conscient des *bouleversements importants* et des désagréments que toutes ces dispositions nationales et ecclésiales engendrent, mais aussi *très fier de tous les efforts que vous avez accomplis*, témoignant ainsi de l'appropriation responsable que vous en faites, je vous invite à **ne surtout pas baisser la garde et à continuer ce combat de l'Amour pour la Vie ! Il est vrai que beaucoup d'engagements financiers sont déjà réalisés en vue de la fête, mais le sens de la responsabilité et du respect du bien commun, en particulier de la santé de tous, nous oblige à faire autrement.**

À toutes les Communautés et à chacun d'entre vous, j'exprime ma profonde gratitude pour votre sens élevé de l'Église et j'assure à tous, et plus spécialement à nos chers enfants qui vont recevoir les Sacrements de la Première Communion et de la Confirmation, notre proximité priante et joyeuse.

Bonnes et saintes célébrations à tous et que Notre-Dame de Mont-Rolland nous soutienne et nous garde !

Fait à **Thiès**, le 08 janvier 2021

+ Mgr André GUEYE

+ *A. Gueye*



EVÊQUE DE THIES